

## **BENOIT CHARETTE PRÉSIDERA LA QUATRIÈME NUIT DES SANS-ABRI**

Saint-Eustache, le 2 octobre 2009 - C'est le 16 octobre prochain que se tiendra, sous la présidence d'honneur du député Benoit Charette, la quatrième édition de la Nuit des sans-abri à Saint-Eustache. Dans certaines villes du Québec, l'événement en sera à sa vingtième année. La version eustachoise de l'événement est organisée par la Table de concertation sur l'itinérance et différents partenaires.

À cette occasion, jeunes et moins jeunes se rassembleront pour passer une partie, ou toute la nuit dans la rue. Dans le cas de Saint-Eustache, l'événement débutera à 19h et se conclura à l'aube dans le stationnement arrière de l'église de Saint-Eustache. Des hot-dogs et de la soupe seront servis aux participants, qui auront également droit à de l'animation et à des spectacles tout au long de la nuit.

« Je n'ai pas hésité lorsque les membres du comité organisateur m'ont proposé d'agir comme président d'honneur. J'étais sensible à ces questions bien avant mon élection à titre de député. En effet, j'ai accompagné plusieurs organismes de travail de rue partout au Québec dans mon ancienne carrière. J'ai même agi comme administrateur d'un organisme de travail de rue de notre région. Il s'agit d'une réalité méconnue, mais bien présente dans notre milieu. Le visage de l'itinérance à Saint-Eustache diffère de celui de Montréal, mais nous y retrouvons des individus qui ont en commun une grande précarité alimentaire, financière et sécuritaire», a expliqué le député de Deux-Montagnes. La directrice de la Petite maison de Pointe-Calumet et membre du comité organisateur de la Nuit des sans-abri, Mme Diane Grenier, a partagé sa préoccupation face au phénomène. « Bien que la solidarité croît d'année en année, il demeure inquiétant de la voir se conjuguer avec la perpétuation des conditions précaires de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Force est de constater que le phénomène de l'itinérance est préoccupant et que la situation des sans-abri s'améliore si peu», a-t-elle fait valoir.

« Cette nuit de solidarité est d'abord un appel pour que l'ensemble de notre communauté réalise l'ampleur du problème et la triste réalité de plusieurs concitoyens itinérants et marginalisés. Ce sera également une occasion particulière pour mettre en relief nos revendications et les solutions que nous préconisons», a pour sa part mentionné Mme Judith Ferron, intervenante à l'Accueil communautaire jeunesse et membre du comité organisateur de la Nuit des sans-abri de Saint-Eustache.

«La principale revendication des groupes qui soutiennent les sans-abri, et que le Parti Québécois a fait sienne, concerne la mise en place d'une politique globale en itinérance. Cette dernière devrait entraîner une priorisation du phénomène pour les autorités politiques, mais aussi de véritables choix de société qui passent par des mesures structurelles visant le respect des droits (de cité, au logement, à un revenu décent, à la santé, à l'éducation, etc.) des moins nantis d'entre nous. C'est par cette démonstration collective et citoyenne que l'année 2009 sera l'année d'une politique en itinérance », a conclu M. Charette, qui a invité ses concitoyennes et concitoyens à participer à la Nuit des sans-abri.

-30-

Renseignements : Benoit Charette  
450 623-4963